

## Communiqué de presse

### **Le Crédit Mutuel Arkéa et la Banque Européenne d'Investissement annoncent la signature d'un nouveau partenariat afin de financer des projets d'énergies renouvelables pour un montant total de 400 M€**

- Une nouvelle ligne de financement destinée à des projets publics et privés jusqu'à 50 M€.
- Des crédits à coût avantageux grâce à l'apport du financement européen de la BEI.
- La poursuite d'une action commune initiée en 2018 autour de financements destinés à faciliter la transition énergétique.

*Brest, le 10 février 2022* - Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa, et Ambroise Fayolle, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI »), officialisent la signature d'une enveloppe de 200 M€ de financement dédiée aux énergies renouvelables à l'occasion du « One ocean summit » de Brest, auquel participe la BEI en tant que banque du climat de l'UE. Au total ce sont 400 M€ - 200 M€ financés par le Crédit Mutuel Arkéa et 200 M€ par BEI - qui seront consacrés au financement de projets liés aux énergies renouvelables en France, voire dans d'autres États membres de l'UE. Présents sur l'ensemble du territoire, ce sont les Centres d'affaires d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels qui se chargeront de l'octroi des prêts pour un montant maximum de 50 M€ par projet.

Dans le contexte actuel d'urgence climatique, les acteurs du financement allient leurs forces pour accompagner l'ensemble des acteurs économiques dans leur transition énergétique. Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est particulièrement soucieux de soutenir l'ensemble de ses parties prenantes dans leur démarche face à cet enjeu majeur.

#### **Un engagement fort**

Cette nouvelle collaboration en faveur du financement des énergies renouvelables avait été évoquée lors d'une rencontre entre Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa, et Ambroise Fayolle, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement en septembre dernier. L'accord a été concrétisé en fin d'année 2021.

Grâce à ce nouveau partenariat signé avec la BEI, le Crédit Mutuel Arkéa, via sa filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, va renforcer ses actions aux côtés des porteurs de projets d'énergies renouvelables et ce quelle que soit leur taille, y compris pour des sociétés de projets regroupant plusieurs acteurs, publics ou privés. Il s'agit d'une nouvelle illustration de la capacité du groupe Crédit Mutuel Arkéa à nouer des partenariats en faveur de la vitalité économique de ses territoires et d'un impact environnemental positif.

## Des projets durables

Les porteurs de projet se verront proposer, grâce à l'intervention de la BEI, des financements à coût avantageux, assortis de modalités de remboursement souples, pour financer des investissements contribuant au développement économique et durable du territoire. Ils portent sur l'élaboration, la construction et l'exploitation d'installations photovoltaïques solaires (au sol ou en toiture), de parcs éoliens terrestres, ainsi que sur d'autres technologies liées aux énergies renouvelables (énergie hydroélectrique, énergie géothermique, biomasse...).

L'enveloppe de 200 M€ de financements qui vient d'être accordée au Crédit Mutuel Arkéa par la BEI s'inscrit en complément d'autres enveloppes déjà signées : 200 M€ dédiés aux entreprises fragilisées par la crise sanitaire en 2020 et deux autres enveloppes "PME et ETI & action climatique" de 300 M€ signées en 2018 et 2019, dédiées au financement de projets jusqu'à 25 M€ et dont 15 % minimum sont consacrés à des actions de lutte contre le changement climatique. Sur cette dernière enveloppe, à titre d'exemple, sept projets de territoires ont été accompagnés en 2021 par Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et la BEI, pour un montant total de 38 M€.

Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa, commente : *"Pour un acteur bancaire comme le Crédit Mutuel Arkéa, il est tout naturel et particulièrement important de soutenir le tissu économique territorial. Le Crédit Mutuel Arkéa et la BEI collaborent depuis plusieurs années déjà avec cette ambition forte. Que ce soit au travers de nos fédérations ou de notre filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, dédiée aux entreprises, aux acteurs publics et institutionnels locaux et aux professionnels de l'immobilier, nous avons relayé à plusieurs reprises les enveloppes octroyées par la BEI pour soutenir et accompagner notamment les PME et ETI dans leur développement et dans leurs actions climatiques. Cette nouvelle enveloppe accordée par la BEI va nous permettre d'élargir notre champ d'action, et de financer différentes typologies de projets relatifs aux énergies renouvelables, qui seront portés à la fois par des PME, des ETI et des collectivités locales. Cette collaboration de long terme avec la BEI est l'illustration concrète de notre modèle partenarial, au service de l'économie réelle et durable."*

Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI, se félicite que *"la BEI et Crédit Mutuel Arkéa poursuivent et amplifient leurs opérations communes pour répondre aux besoins de financements de projets d'énergies renouvelables. Banque du climat de l'Union européenne, la BEI est pleinement dans son rôle en facilitant via son action commune avec ses partenaires bancaires, le financement de projets d'investissement visant à lutter contre le réchauffement climatique."*



### **A propos de la Banque Européenne d'Investissement**

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les états membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. En 2021, le Groupe BEI a atteint un volume record d'activité en France à hauteur de 13,9 milliards d'EUR, soutenant directement ou indirectement via des intermédiaires bancaires et financiers près de 50 000 PME en France.

**Contact presse :** Christophe Alix, [c.alix@bei.org](mailto:c.alix@bei.org), tél. : +352 43 79 84303 / Gsm: +33 6 11 81 30 99

Site internet : [www.bei.org/press](http://www.bei.org/press) - Service de presse : +352 4379 21000 – [presse@bei.org](mailto:presse@bei.org)

### **A propos du Crédit Mutuel Arkéa**

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, près de 5 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 174,9 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

**Contact Presse :** Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - [ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com](mailto:ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com)